

COÛT TRIÈVES

MONESTIER-DE-CLERMONT

Un nouveau site touristique ?



Le bâtiment de captage d'eaux minérales a été construit dans les années 1880. Aujourd'hui propriété de la communauté de communes, il va être restauré dans l'idée d'en faire un lieu touristique.

Mardi 30 mars, la première réunion autour d'une réflexion sur l'avenir de l'ancien bâtiment de captage des eaux minérales de Monestier-de-Clermont (eaux souterraines), implanté au lieu-dit Le Vaur, a eu lieu à la salle des associations. Présidée par René Chavlin, vice-président de la communauté de communes du canton de Monestier, en charge du patrimoine, cette réunion a également réuni Lionel Riondet, historien local, Thierry Poulain, architecte patrimonial, le syndicat d'initiative de la commune et le service des eaux de la communauté de communes. C'est Lionel Riondet qui a ouvert la réunion, avec un peu d'historique sur les origines de la source.

Cette source déjà connue des Romains, figure pour la première fois sur un document officiel de 1639, de l'Académie royale de médecine de Grenoble. Ses eaux étaient alors reconnues pour avoir leurs vertus de guérison. Elles pouvaient soigner les cas de dyspepsie, les affections de la vessie ou du foie, et surtout dans l'arthritisme. Reconnue aussi, son efficacité dans le traitement du diabète, du paludisme et l'anémie des pays chauds doit être attribuée à l'heureuse complexité de sa composition. Sa minéralisation est unique. Grâce aux sels alcalins et notamment au bicarbonate de lithine, au fer et à sa richesse en acide carbonique, cette eau est apéritive,

digestive tonique et dissolvante. En ce qui concerne le bâtiment de captage, il a probablement été construit au début des années 1880. Exploité jusqu'à la guerre de 14-18, puis de 1950 au début des années 60, il est abandonné depuis 50 ans. Aujourd'hui, il est la propriété de la communauté de communes, qui souhaite le conserver. Quelques travaux de sauvegarde et de conservation sont prévus, afin de lui donner une orientation touristique autour du thème de l'eau. Mardi soir, plusieurs pistes ont été évoquées en ce sens. L'année 2010 sera l'année de la réflexion et de l'étude. 2011 pourrait voir débiter les premiers travaux.

Jean-Yves LE MENEZ